

Témoignages de locataires



« Des économies sur nos budgets énergie »

Chacun a des efforts à faire pour la planète et chaque geste compte pour éviter la crise climatique annoncée. Aujourd'hui, il est indispensable d'encourager les citoyens plutôt que les pénaliser, c'est pourquoi la démarche de Val Touraine Habitat va dans le bon sens. L'objectif c'est aussi de réaliser des économies sur nos budgets chauffage et énergie.

Nadine CHICOT, Ferrière-sur-Beaulieu

« L'environnement, nous y sommes tous sensibles »

J'essaie d'avoir une réflexion de consommateur responsable et cela passe par l'information et la pédagogie. L'environnement, nous y sommes tous sensibles, nous aimons notre planète et nous savons bien qu'elle est fragilisée par l'activité humaine. C'est donc à l'homme de réparer les dégâts et la maîtrise accrue des énergies renouvelables va nous y aider.

Pascal MONFLIER, Saint-Etienne-de-Chigny



Imprimé sur papier 100% recyclé. Imprimerie Lagoutte



Bâtir un avenir durable et solidaire

édito

URGENCES

« La difficulté n'est pas de comprendre des idées nouvelles, mais d'échapper aux idées anciennes » s'exclamait Keynes, le célèbre économiste.

Ainsi, le développement durable n'est pas une mode passagère ni un sujet complexe réservé aux spécialistes, sur lequel il convient de réfléchir encore un peu, mais une exigence immédiate et collective, qui interpelle chacun d'entre nous.

Pour d'autres, le changement climatique est une contrainte à surmonter.

A Val Touraine Habitat nous l'envisageons comme une occasion unique de refonder nos relations sociales, environnementales et économiques. En les rendant plus humaines, plus équitables. Ce défi, nous devons le relever ensemble !

C'est pourquoi, nous souhaitons vous associer à la réflexion et à la mise en œuvre de notre Plan d'actions : « Bâtir un avenir durable et solidaire ».

A cette occasion, nous vous invitons à participer en nombre aux Forums des locataires qui se dérouleront à l'automne, près de chez vous.

Nous espérons vous y rencontrer.



Claude ROIRON,
Présidente du Conseil d'Administration de Val Touraine Habitat
François CORNUZ,
Directeur Général de Val Touraine Habitat

Mieux économiser l'énergie

Le Diagnostic de Performance Énergétique (DPE), permet d'estimer la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre d'un bâtiment et de cibler les travaux d'amélioration les plus efficaces. Une étude réalisée sur 102 logements permet d'apprécier le résultat avant et après travaux :

Avant travaux

Consommation énergétique annuelle

1 728 000 Kwh
soit **253 Kwh/m².an**

Emission de gaz à effet de serre (GES)

286 300 kg CO2
soit **42 kg CO2/m².an**

Après travaux

Consommation énergétique annuelle

975 000 Kwh
soit **143 Kwh/m².an**

Emission de gaz à effet de serre (GES)

112 700 kg CO2
soit **16,5 kg CO2/m².an**

Les économies ainsi réalisées permettront une baisse significative des charges

Pour participer à l'Agenda 21

Vous souhaitez participer à la démarche de développement durable initiée par Val Touraine Habitat, vous avez des idées pour enrichir l'Agenda 21...

Vous pouvez contacter :

Eric Thomas

Chargé de mission Développement Durable

Tél. : 02 47 87 15 08 - eric.thomas@valtourainehabitat.fr



Val Touraine Habitat

Siège social - 7, rue de la Milletière - 37080 TOURS Cedex 2

Tél. : 02 47 87 15 15 - Fax : 02 47 87 15 19

www.valtourainehabitat.fr - contact@valtourainehabitat.fr

Création: Mille-seu-ne.fr • Photos: F. Pailler, 001, 010, 011
Perspective p1: Cabinet d'architectes et d'économistes - Lesage - Océid



→ **Le logement de demain :**
VTH construit le 1^{er} bâtiment basse consommation d'énergie à Joué-lès-Tours.

→ www.valtourainehabitat.fr

→ L'Agenda 21 est un plan d'actions participatif



→ Prévus à l'automne, le forum des locataires favorisera la participation et l'expression de tous les habitants.

Les objectifs du développement durable sont par nature ambitieux, ils impliquent des modifications profondes de management, de politique et de comportements individuels. Ils requièrent la **compréhension** et la **mobilisation** de tous.

Val Touraine Habitat a choisi de s'engager, à la fois pour préserver les grands équilibres de notre planète mais surtout pour mieux répondre à vos attentes.

- Améliorer la performance énergétique des logements, c'est préserver votre pouvoir d'achat.
- Recourir aux énergies renouvelables, économiser l'eau, construire durable, c'est préserver votre environnement.
- Améliorer votre cadre de vie, s'engager vers plus de solidarité et mieux vous associer aux décisions, c'est notre responsabilité.

→ Priorité à la concertation

Cet Agenda 21 constitue un cadre général ouvert, dont chacun peut s'emparer comme d'un guide et l'enrichir progressivement. Sa réussite dépend de vous !

C'est pourquoi, dès l'automne, 6 forums des locataires se dérouleront en Indre-et-Loire afin de favoriser le dialogue.

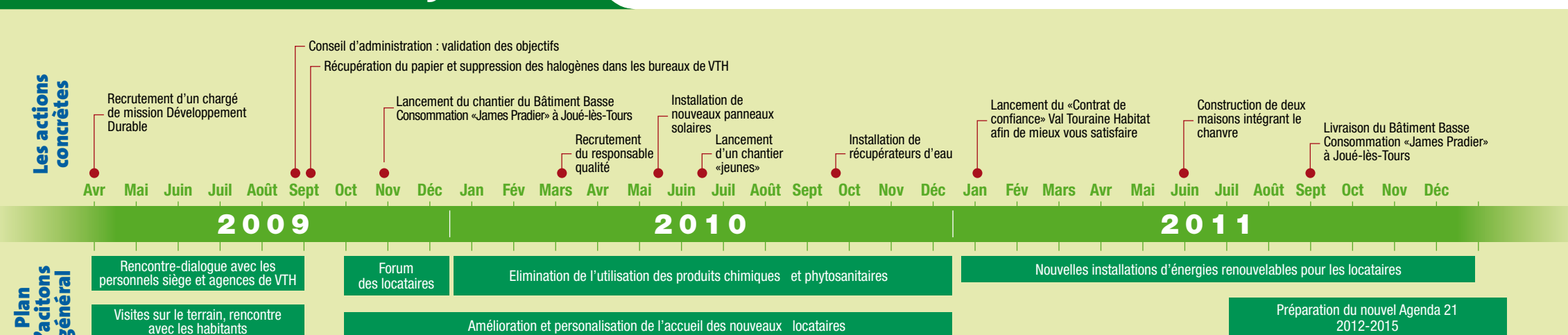
Lors de ces rencontres, l'Agenda 21 de Val Touraine Habitat sera présenté. Il s'organise autour de quatre thèmes :

- **Qualité de vie**
- **Efficacité environnementale**
- **Equité sociale**
- **Aménagement durable et responsabilité sociétale**



→ Offrir une meilleure qualité de vie (Véretz).

Notre calendrier d'actions 2009/2011





Objectif 1 :

Offrir des espaces de vie diversifiés, propres et de qualité

action 1 → Améliorer les espaces extérieurs et nommer un responsable qualité des espaces verts et de la propreté générale.

Objectif 2 :

Améliorer l'accueil et le confort des locataires

action 2 → Personnaliser l'accueil du nouveau locataire et lui remettre un kit d'accueil incluant : une lampe basse consommation (LBC) et son mode d'emploi, un porte-clés, une lampe dynamo et le « Livret d'accueil » du logement et de son environnement.



Le saviez-vous ?

L'empreinte écologique mesure la pression qu'exerce l'homme sur l'environnement.

Cet indicateur évalue la surface nécessaire à une population pour répondre à ses besoins.

Un Français a besoin de 5,2 hectares, un Chinois 1,5, un habitant du Mozambique 0,5.

Un Américain a besoin de près de 10 hectares ! Rappelons que la Terre met à notre disposition 1,9 hectares par personne. Si tous les habitants vivaient comme en France nous aurions besoin de l'équivalent de 3 planètes pour pouvoir vivre tous ensemble (6 pour le mode de vie américain).

Objectif 3 :

Contribuer à la dynamique des quartiers et à la responsabilisation des locataires

action 3 → Engager systématiquement la concertation avec les locataires, impliquer le plus possible les habitants dans les décisions, afin de favoriser "l'appropriation" des lieux.

Objectif 4 :

Favoriser les démarches participatives et collectives

action 4 → Mettre en place des budgets participatifs avec les locataires pour encourager les initiatives en faveur de l'environnement.

Objectif 5 :

S'inscrire dans la politique d'aménagement du territoire en partenariat avec le Conseil général d'Indre-et-Loire et les collectivités

action 5 → Privilégier la mixité sociale et les transports collectifs, éviter l'étalement urbain.



Le saviez-vous ?

Une automobile reste 96% du temps...immobile. En ville, la climatisation augmente la consommation de 40%.



Les gestes malins



Un peu plus chères à l'achat, les lampes fluocompactes (ou basse consommation) consomment 80% de courant en moins qu'une ampoule classique et durent 8 fois plus longtemps. Pour un prix d'achat moyen de 4 €, vous économiserez environ 80 € sur leur durée de vie.



Nettoyez les lampes et les luminaires (abat-jour, vasques...) ; poussiéreux, ils peuvent perdre jusqu'à 40 % de leur efficacité lumineuse.



En été, utilisez les stores et les volets pour limiter les apports solaires dans la maison le jour. Ouvrez les fenêtres en créant un courant d'air la nuit pour rafraîchir. A l'inverse en hiver, profitez de la chaleur du soleil.

Efficacité environnementale: agir dès maintenant

Le saviez-vous ?

La douche (50 litres) est plus économique que le bain (250 L), l'économie réalisée peut aller jusqu'à 150 € sur une année.



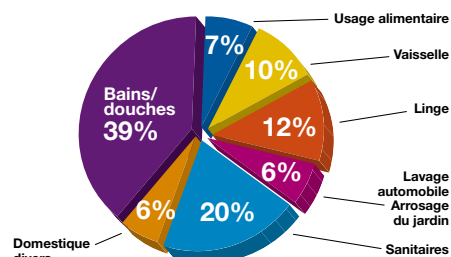
→ Utilisation du solaire thermique pour l'eau chaude à Saint-Martin-le-Beau. Une économie pouvant aller jusqu'à 200 € chaque année.

Objectif 6 :

Economiser les ressources

action 6 → Installer des systèmes d'économie et de récupération de l'eau.

Répartition des consommations d'eau par usage :



Un consommateur français utilise en moyenne 150 à 200 litres d'eau par jour.

Source : ADEME

Objectif 7 :

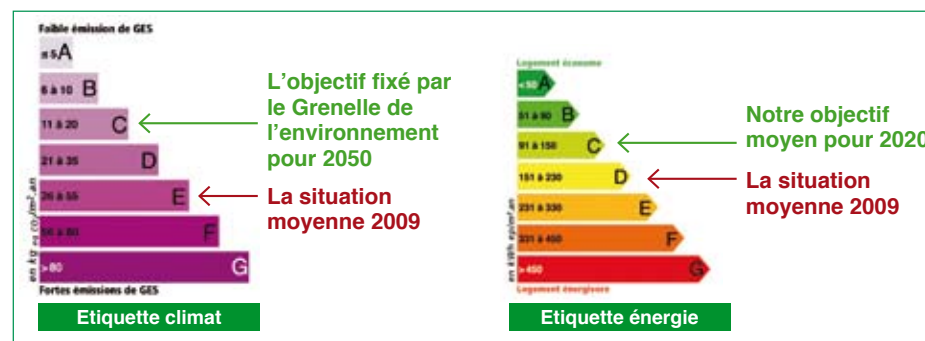
Inciter aux énergies renouvelables

action 7 → Equiper, chaque année, 500 à 1000 logements avec des énergies renouvelables.

Objectif 8 :

Limiter l'effet de serre

action 8 → Réaliser un diagnostic de performance énergétique (DPE) pour la totalité du patrimoine et engager les travaux d'amélioration prioritaires.



Objectif 9 :

S'engager dans la construction de logements sociaux basse consommation

action 9 → Programmer 100 % de constructions à basse consommation d'énergie à l'horizon 2011.

Objectif 10 :

Prévenir la santé des habitants

action 10 → Eliminer l'utilisation de produits chimiques et phytosanitaires et revoir le cahier des charges de l'entretien des parties communes des immeubles et de tous les espaces verts.

Le saviez-vous ?

L'Union Européenne vient de fixer la fin de la commercialisation de la lampe à incandescence au 31 septembre 2012. Cette mesure vise à améliorer l'efficacité énergétique. En France, l'interdiction progressive posée par le Grenelle de l'environnement est effective à partir du 30 juin 2009 pour les 100W, 31/12/09 pour les 75W, 30/06/2010 pour les 60W, 31/08/2011 pour les 40W, 31/12/2012 pour les 25W.

Les gestes malins



L'eau douce ne représente que 2,6% de l'eau présente à la surface de la terre. Deux tiers de cette eau se trouvent dans les glaciers et les manteaux neigeux. Au 20^e siècle, la consommation d'eau dans le monde a été multipliée par 7, son prix a augmenté de 56% en 10 ans.



Une seule lampe halogène consomme autant d'énergie que deux lave-linge.



On estime que les fuites d'eau coûtent 75 €/an pour un robinet qui goutte, 300 € pour un robinet avec un filet d'eau et 480 € pour une fuite sur une chasse d'eau.

Équité sociale : ensemble, c'est possible

Le saviez-vous ?

Le secteur du bâtiment représente 43 % des consommations énergétiques (1er secteur énergivore avec 70 millions de tonnes d'équivalent pétrole) et 25 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) (2^e secteur responsable des émissions derrière les transports, avec 120 millions de tonnes de CO₂).

Entre 1990 et 2006, les émissions de GES du bâtiment ont augmenté de 14 %.

Le Grenelle de l'environnement impose de diviser par 4 les émissions de GES d'ici 2050.



© Photoclub de Montibus

→ Favoriser le lien social

Objectif 11 :

Maîtriser les charges

action 11 → Réduire les consommations électriques des parties communes.



→ Réduire les consommations électriques (Joué-lès-Tours)

Objectif 12 :

Favoriser le lien social

action 12 → Inviter les locataires à participer à certaines manifestations environnementales (Jour de Loire...), culturelles (Festival Jazz en Touraine...), sportives (matches du TVB, TFC...) de la Touraine.

Objectif 13 :

S'engager vers la réduction des inégalités et la solidarité

action 13 → Recruter des Conseillères en Économie Sociale et Familiale et mieux identifier les situations d'impayés dues aux consommations d'énergie et d'eau.

Objectif 14 :

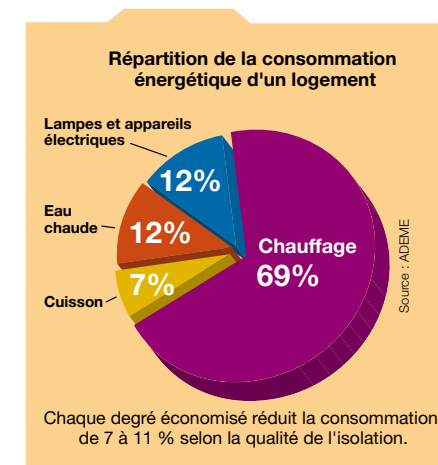
Renforcer la proximité de VTH

action 14 → Lancer, chaque année, une opération pédagogique de sensibilisation à l'environnement en direction des habitants.

Objectif 15 :

Développer l'accessibilité des logements, afin de répondre aux besoins liés au vieillissement et au handicap

action 15 → Apporter une offre de logements "adaptables" et des démarches simplifiées.



Le saviez-vous ?

L'impact du réchauffement est plus rapide que prévu. Entre 1990 et 2006, le monde a connu les treize années les plus chaudes depuis 1880, qui marque le début de l'ère industrielle.

La hausse de 1°C de la température moyenne depuis 1900 est la cause du dérèglement climatique.

Or, en 2100, la température moyenne devrait croître d'environ 3 à 4°C, d'après les spécialistes.

L'accélération de la hausse des températures constatée depuis le début du XX^e siècle, singulièrement depuis les années 1950, ne peut être mise sur le compte de l'activité humaine. La combustion du pétrole, du charbon et du gaz naturel pour nous chauffer, fabriquer notre électricité et nous transporter a introduit dans l'atmosphère un supplément de gaz à effet de serre qui a emballé la machine climatique.

Les gestes malins



Une famille de 4 personnes consomme environ 600 litres d'eau potable par jour. Pour diminuer sa consommation d'eau : un limiteur de débit permet d'économiser jusqu'à 200 litres par jour. Un pommeau de douche économique permet de réduire sa consommation de 50%. Pour les toilettes, une chasse d'eau double débit permet jusqu'à 50% d'économie.



Si les appareils électroménagers sont de plus en plus performants d'un point de vue énergétique, ils sont aussi de plus en plus nombreux dans les maisons. Les réfrigérateurs, lave-vaisselle et lave-linge les plus économes en énergie sont dits de « classe A ou A+ » et l'affichage de la catégorie est obligatoire. Avec ces appareils, les dépenses d'énergie peuvent être divisées par deux, voire par trois.

Aménagement durable et responsabilité sociétale : nos engagements



Le saviez-vous ?

Aujourd'hui un ménage français émet chaque année près de 17 t de CO₂ (dont entre autres 4 t pour le chauffage, 3,7 t pour la voiture, 2,5 t pour le transport des marchandises qu'il consomme, 5,2 t pour la fabrication des produits et des services qu'il utilise.)



→ Accélérer la rénovation des espaces de vie (Saint-Pierre-des-Corps)

Objectif 16 :

Informer, sensibiliser et impliquer les habitants

action 16 → Organiser une réunion annuelle « Forum des locataires », s'inscrivant dans une démarche de dialogue, puis d'action avec les habitants. Différents sujets récurrents seront abordés : la relation VTH/locataires, le mieux vivre ensemble, la propreté...

Objectif 17 :

Intégrer mieux les jeunes dans la société

action 17
→ Lancer, chaque année, un chantier «jeunes» pour favoriser l'accès à une meilleure formation.



→ Mieux insérer les jeunes dans la vie professionnelle

Objectif 18 :

Permettre au personnel de VTH de se former aux enjeux

action 18 → Prévoir un plan de formation "développement durable" pour le personnel de Val Touraine Habitat.

Objectif 19 :

Être moteur du changement et s'adresser à tous les acteurs (personnel, locataires, collectivités, partenaires, prestataires...)

action 19 → Instaurer des conventions d'objectifs et de partenariat.

Objectif 20 :

Répondre mieux aux attentes des locataires et améliorer les procédures

action 20 → S'engager dans une procédure « Contrat de confiance ».

Objectif 21 :

Engager une démarche d'exemplarité et d'expérimentation

action 21 → Adapter progressivement les bâtiments administratifs de VTH (siège et agences) aux économies (fluides, consommables, produits d'entretien, véhicules, dématérialisation des procédures...) et proposer aux agences de devenir pilote.

→ Réhabilitation du patrimoine ancien à Langeais.



© F. Pailler



Le saviez-vous ?

Le passage mondial à l'utilisation de la lampe basse consommation pourrait éviter l'émission de 470 millions de tonnes de CO₂ en 2010.

Les gestes malins



Éteignez ou débranchez les appareils ne fonctionnant que quelques heures par jour (téléviseurs, magnétoscopes, ordinateurs...). Laisser les appareils en veille peut représenter jusqu'à 10 % de votre facture d'électricité.



Il existe plusieurs tarifs électriques notamment un tarif double pour les particuliers (heures creuses (HC) / heures pleines (HP)) avec un prix d'abonnement qui dépend de la puissance souscrite et deux prix du kWh différents. Le tarif des HC (8 heures par jour) est de 0,0734 € TTC pour 1 kWh (au 15/08/09). Le tarif des HP (le reste de la journée) est de 0,1154 € TTC pour 1 kWh. Des programmeurs permettent d'optimiser ce type d'abonnement en maximisant les HC. Un bon ratio HP/HC est de 50-50.